



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 28 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 novembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. MONDOLONI, M. PUGLIESI à M. HABANI, M. VOGLIMACCI à M. VANNUCCI, Mme SICHU à Mme BERNARD, M. FERRARA à M. MARCANGELI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, Mme VILLANOVA à M. ARESU, Mme MASSEI à Mme OTTAVY, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. CASTELLANA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Mondoloni est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181128-2018_250-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2018
Affichage : 03/12/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du mercredi 28 novembre 2018

Délibération N°2018/250

Fonds de concours Patinoire 2018

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Par délibération 2018/215 la Ville d'Ajaccio a sollicité la CAPA pour l'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 35 000 € au titre de l'année 2018 en appuyant sa demande sur un projet de financement prévisionnel garantissant que :

- L'objet de ce fond de concours est le financement de la réalisation ou du fonctionnement d'un équipement (ne sont pas comprises les dépenses relatives au traitement des animateurs),
- Le montant total du fonds de concours n'excède pas la part du financement assurée hors subventions par la ville,
- Le fonds de concours donnera lieu à délibérations concordantes adoptées à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal.

Par délibération 2018/061 la CAPA a validé l'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 35 000 € au titre de l'année 2018 à la Ville d'Ajaccio.

Considérant l'intérêt pour la Ville de proposer des animations durant les fêtes de fin d'année à tous les Ajacciens, aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et à ceux du Grand Ajaccio, d'une manière générale.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

d'autoriser Monsieur le maire à accepter le fonds de concours de la CAPA d'un montant de 35 000 €.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oui l'exposé de M. Christophe MONDOLONI, adjoint au Maire délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 novembre 2018 ;
Considérant l'intérêt pour la Ville de proposer des animations durant les fêtes de fin d'année à tous les Ajacciens, aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et à ceux du Grand Ajaccio, d'une manière générale.

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

à accepter le fonds de concours de la CAPA d'un montant de 35 000 €.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI